



DECLARATION DES PERFORMANCES

N° KRF_KRONOPLY OS3_CPR-164_2015

1. Code d'identification du produit type :
KRONOPLY OSB3 / 9-25 mm
2. Numéro de type, de lot ou de série permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Date de production (jour, mois, année) et numéro d'Ordre de Fabrication (OF) indiqués sur l'étiquette du paquet
3. Usage(s) prévu(s), conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
**Usage intérieur en milieu humide en tant que composant structurel
Usage en tant que platelage structurel de plancher et de toiture sur supports ou paroi de mur structurel sur poteaux**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
**KRONOFRANCE S.A.S.
Groupe KRONO SWISS
Route de Cerdon
45 600 SULLY-SUR-LOIRE
FRANCE**
5. Adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances conformément à l'annexe V :
Système 2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
L'organisme notifié FCBA – Allée de Boutaut 33000 BORDEAUX France – numéro 0380 – a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré l'attestation du maintien de la conformité numéro 0380-CPR-164.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances				Spécification technique harmonisée
	6 ≤ e ≤ 10	10 < e < 18	18 ≤ e ≤ 25	Unité	
Gamme d'épaisseur	6 ≤ e ≤ 10	10 < e < 18	18 ≤ e ≤ 25	Unité	EN 13986:2015
Résistance en flexion (sens longitudinal / transversal)	22 / 11	20 / 10	18 / 9	N/mm ²	
Module d'élasticité (sens longitudinal transversal)	3 500 / 1 400			N/mm ²	
Qualité du collage	NA				
Cohésion interne (résistance en traction)	0,34	0,32	0,30	N/mm ²	
Durabilité (gonflement en épaisseur après 24h)	15			%	
Durabilité (résistance à l'humidité) Résistance à la flexion résiduelle après essai cyclique	9	8	7	N/mm ²	
Dégagement de formaldéhyde	Classe E1				
Réaction au feu	D-s2,d0 <i>pour une épaisseur minimum de 9 mm et une densité minimum de 600 kg/m³</i>				
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ coupelle humide = 30 μ coupelle sèche = 50 <i>pour une densité moyenne de 650 kg/m³</i>				
Isolation aux bruits aériens	NPD				
Absorption acoustique	α = 0,10 de 250 Hz à 500 Hz α = 0,25 de 1 000 Hz à 2 000 Hz				
Conductivité thermique	λ = 0,13 <i>pour une densité moyenne de 650 kg/m³</i>			W/(m.K)	
Rigidité et résistance pour usage structurel	NPD				
Résistance au choc pour usage structurel	NPD				
Résistance et rigidité sous charge concentrée pour usage structurel	NPD				
Durabilité mécanique	NPD				
Durabilité biologique	Classe d'emploi 2				
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm				
Portance locale	NPD				
Tolérances générales					
Tolérances en longueur et largeur	± 3 mm				EN 324-1
Tolérance en épaisseur (non poncée)	± 0,8 mm				
Tolérance de rectitude des bords	1,5 mm/m				EN 324-2
Tolérance d'équerrage	2 mm/m				
Teneur en humidité (départ usine)	3 – 8 %				EN 322
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau	± 15 %				EN 323

NA = Non Applicable
NPD = Performance Non Déterminée

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Pour le fabricant et en son nom par :

KRONOFRANCE SAS
Route de Cerdon
45800 SULLY SUR LOIRE

Anne Duisabeau, Directeur Général

Sully-sur-Loire, le 06/01/2015

Note : Les renseignements contenus dans cette présente fiche reposent sur nos expériences et connaissances à ce jour. Compte tenu de l'évolution continue du produit, de la réglementation et des méthodes de calcul, Kronofrance se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Kronofrance S.A.S. Route de Cerdon - 45600 Sully-Sur-Loire - FRANCE
Téléphone : +33 (0)2 38 37 37 37 - Fax : +33 (0)2 38 37 37 38 - Mail : kronofrance@kronofrance.fr - Site Web : http://www.kronofrance.fr
S.A.S. au capital de 26 979 000 Euros Siret : 339 494 833 00025 APE : 1621 Z

CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE

CE N° 0380 - CPR - 164

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du parlement Européen et du conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que pour le produit :

KRONOPLY E1 OSB 3

Produit par : Sté KRONOFRANCE-SWISS

Fabriqué dans l'usine située : 45603 SULLY SUR LOIRE

FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement et du contrôle de la production en usine et réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **NF EN 13986 : 2005** sont appliquées.

Ce certificat est délivré pour la première fois le **27/11/2013** et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site www.fcba.fr.

Bordeaux
Allée de Boutaut - BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00
Fax +33 (0)5 56 43 64 80

Siège social
10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél +33 (0)1 40 19 49 19
Fax +33 (0)1 43 40 85 65

www.fcba.fr

Pour FCBA,

Délivré à PARIS le 23/01/2014
N° 164/2014-FR

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
Alain HOCQUET



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Sté KRONOFRANCE-SWISS
A l'attention de Madame DECLEMY
Route de Cerdon
45600 SULLY SUR LOIRE

Bordeaux, le 5 novembre 2014

N/Réf. : IBC-CERT/PHP/KL/CCa – 14/1353

Objet : Attestation du maintien de la conformité Système 2+ – 0380-CPR-164

Madame,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le **14/10/2014**, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine dans votre établissement.

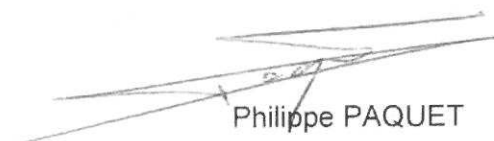
Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **NF 13986 - 2005**.

Cette attestation fait référence au certificat de constance des performances **164/2014-FR** du **23/01/2014**.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations.

Le Responsable de l'Unité
Certification



Philippe PAQUET

Siège social
10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél +33 (0)1 40 19 49 19
Fax +33 (0)1 43 40 85 65

www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00017
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement